

Descriptif des variables Flux Vision

Table des matières

| | |
|--|---|
| 1/ Description générale..... | 2 |
| 2/ Liste des tables disponibles | 2 |
| 3/ Utiliser l'application | 5 |
| 3.1/ Les filtres | 5 |
| 3.2/ La fonction de comparaison..... | 6 |
| 4/ Les données de contexte | 6 |
| 4.1/ Les typologies..... | 6 |
| 4.1.2/ Typologie des iris à partir des équipements et de l'accessibilité. | 6 |
| 4.1.3/ Typologie des communes à partir de l'emploi, de l'accessibilité et de la population | 7 |

1/ Description générale

Il y a 5 tables. Caractéristiques communes des tables :

- Période : mois et année du jour.
- Jour : jour de la semaine.
- Volume : le volume moyen estimé sur la Période + Jour.
- Zone : identifiant INSEE (on dispose des noms des IRIS dans l'application pour faciliter la lecture).

Durée : la table de mesure par pas de 30 minutes n'est pas concernée. 3 catégories de durée sont disponibles :

- Inf30min : moins de 30 minutes. Ce qui va correspondre à du transit. « La personne est restée moins de 30 minutes ».
- 30min3h : entre 30 minutes et 3h, ce qui va correspondre plutôt à des piétons ou des consommateurs. « La personne est restée entre 30 minutes et 3h dans cet IRIS ».
- Sup3h : plus de trois heures. Les personnes sont restées plus de 3h dans cet IRIS, et ça concerne principalement les habitants ou les travailleurs.

Rappel : bien qu'on connaisse la localisation, on ne sait pas ce qu'ils font. On ne peut que supposer les activités de chaque personne.

Les données sont donc localisées dans le temps et dans l'espace.

2/ Liste des tables disponibles

| Presence30min | |
|---------------|---|
| Période | Année et mois |
| Jour | Jour de la semaine du lundi au dimanche |
| Heure | Heure au format heure:minute |
| Type | National ou international |
| Volume | Volume moyen de visiteurs mesurés |
| Zone | Code IRIS |

Observations de 00h00 à 23h30.

PresenceJournee-Cp

| | |
|-----------------|---|
| Période | Année et mois |
| Jour | Jour de la semaine du lundi au dimanche |
| Durée | Moins de 30 minutes, entre 30 minutes et 3h, plus de 3h |
| Type | National ou international |
| Volume | Volume moyen de visiteurs mesurés |
| Zone | Code IRIS |
| Nom région | Nom de la région d'origine |
| Nom département | Nom du département d'origine |

Origine = département. Destination = Iris de GPSEA.

PresenceJournee

| | |
|---------|---|
| Période | Année et mois |
| Jour | Jour de la semaine du lundi au dimanche |
| Durée | Moins de 30 minutes, entre 30 minutes et 3h, plus de 3h |
| Type | National ou international |
| Volume | Volume moyen de visiteurs mesurés |
| Zone | Code IRIS |

Entre 8h et 22h. Nombre de visiteurs uniques ayant passé la majorité de son temps dans la zone d'étude. Un visiteur entré plusieurs dans la zone d'étude ne sera compté qu'une seule fois.

Rappel : les tables nuitée et activité ne sont pas prises en compte lors de l'atelier. En revanche, on peut avoir des demandes de précisions pour les plus curieux ...

Les zonages nuitées et activités sont créés par Orange. Ils sont simplement des regroupements d'IRIS qui, pour le cas de Nuitée, permettent de savoir où est-ce que la majorité des visiteurs observés sur la zone d'étude a passé la nuitée la veille. La mesure est réalisée entre 00h et 6h du matin. Et dans le cas d'activité, il s'agit d'un regroupement d'IRIS, qui va contenir des villes qui peuvent potentiellement influencer la présence dans un IRIS. Là aussi, il s'agit de la majorité des visiteurs observés au moins une fois sur la zone d'étude. La mesure est réalisée entre 9h et 17h.

| PresenceJournee-Nuitee | |
|------------------------|---|
| Période | Année et mois |
| Jour | Jour de la semaine du lundi au dimanche |
| Duree | Moins de 30 minutes, entre 30 minutes et 3h, plus de 3h |
| Type | National ou international |
| Volume | Volume moyen de visiteurs mesurés |
| Zone | Code IRIS |
| Zone Nuitée | Zone où les visiteurs ont passé la nuit la veille (donc la nuit de mercredi à jeudi, si on regarde des données jeudi) |

PresenceJournee-Activite-Iris

| | |
|---------------|--|
| Période | Année et mois |
| Jour | Jour de la semaine du lundi au dimanche |
| Duree | Moins de 30 minutes, entre 30 minutes et 3h, plus de 3h |
| Type | National ou international |
| Volume | Volume moyen de visiteurs mesurés |
| Zone | Code IRIS |
| Zone Activité | Nom de la zone dans laquelle sont localisés les visiteurs. |

Rappel du calendrier Covid :

| Année\mois | Janvier | Février | Mars | Avril | | Mai | Juin | | Juillet | Août | Septembre | Octobre | Novembre | Décembre |
|------------|---------------------------------|---------|------|---|--|---|--|---|--|------|-----------|------------------------------------|------------------------|--|
| 2019 | | | X | | | | | | X | X | | X | | X |
| 2020 | | | | 17/3/20 confinement | | | 11/5/20 déconfinement | | | | | Confinement et 17/10/20 couvre-feu | 28/11/20 déconfinement | 15/12/20 couvre-feu |
| 2021 | X 18 janvier 2021 couvre-feu | | | 3/4/21 confinement étendu à toute la France | | 5/21 allègement du confinement, 19/5/21 ouverture des terrasses et lieux de culturels | 9/6/21 ouverture des salles de sport et des restaurants + 20/6/21 fin couvre feu | X | 9/8/21 introduction du passe sanitaire | | | X | | 31/12/21 Renforcement mesure sanitaire et retour télétravail |
| 2022 | | | X | | | | | X | | X | X | | | X |

3/ Utiliser l'application

3.1/ Les filtres

Les filtres globaux agissent sur l'ensemble du tableau de bord, tandis qu'un filtre local n'agit que sur le graphique étudié. Il faut donc les **retirer avant de faire une comparaison**.

Les filtres sont déjà préparés. Il n'est pas nécessaire de connaître toutes les valeurs.

3.2/ La fonction de comparaison

S'assurer que tous les filtres globaux sont bien supprimés.

Le mode comparaison permet de comparer uniquement un graphique à la fois, mais sur maximum 6 valeurs différentes.

Attributs à utiliser dans le mode comparaison :

| Nom attribut | Table de référence | Définition |
|-------------------|-----------------------|---|
| Jour | references_jour | Jour de la semaine souhaité |
| Nom commune | Iris_ept11_FLUXVISION | Nom de la commune souhaitée (GPSEA) |
| Nom de la période | periodes_references | Nom de la période souhaitée (au lieu de 201908 on a Août 2019). |

Rappel : le mois de mars 2020 est coupé en deux. Il y a un « pre » et un « pendant » confinement.

4/ Les données de contexte

4.1/ Les typologies

Qu'est-ce qu'une typologie ? En géographie, il est parfois nécessaire de regrouper les unités géographiques (iris, communes, pays etc) pour simplifier l'appréhension de phénomènes ou de nombreuses caractéristiques. Ainsi, une typologie est constituée de plusieurs groupes d'individus (par exemple plusieurs groupes de communes ou de pays), qui sont différents entre eux, mais qui rassemblent des individus similaires entre eux.

Par exemple, vous avez sûrement déjà entendu parler des « pays développés », des « pays émergents » ou encore des « pays en voie de développement ». Il s'agit d'une typologie qui permet d'observer le monde en le simplifiant.

Dans cette application, nous avons réalisé des typologies pour apporter plus de contexte aux données principales (la fréquentation à l'iris), permettant ainsi de :

- Voir un contexte plus complexe plus facilement pour stimuler la réflexion,
- Comparer les unités géographiques (communes, iris) entre elles pour voir leur différence.

4.1.2/ Typologie des iris à partir des équipements et de l'accessibilité.

Construction. La couche de typologie des équipements et d'accessibilité des iris comprend deux données : les équipements localisés à l'iris (issus de la base permanente des équipements, 2021 de l'insee) et les différents arrêts pour utiliser des transports en commun (bus, métro, rer). Nous avons calculé des densités, de sorte à avoir, pour chaque iris :

- Le nombre d'équipement par habitant : lorsque celui-ci est supérieur à 100 on peut dire qu'il y a plus d'équipements que d'habitant. Lorsque celui-ci est inférieur à 100, alors on peut dire qu'il n'y a plus de personne dans l'iris, que d'équipement.

- Le nombre d'arrêts pondérés par la capacité du transport en commun considéré par la surface : nous avons considéré chaque ligne et chaque mode. Le mode de référence (car étant le mode avec la plus petite capacité) est le bus. De là, nous avons attribué un poids au bus, métro et rer en fonction de leur capacité par rapport au bus. Ainsi, le train a forcément la capacité la plus élevée, tandis que le bus, la plus basse (autrement dit « combien y a-t-il de bus dans un métro ? Et combien dans un train ?). Par la suite, nous avons estimé la densité des transports par rapport à la surface de l'iris.

Remarque : si nous avons considéré le nombre d'arrêts/gares/stations dans chaque iris, certaines communes de l'est du territoire seraient indiquées comme plus accessibles que les iris à l'ouest du territoire, ce qui s'éloignerait beaucoup trop de la réalité.

Comment lire la représentation ?

Chaque iris a un seul « label », c'est le groupe auquel il appartient. Chaque groupe a ses caractéristiques qui le distingue des autres groupes. On peut utiliser le tableau suivant :

| Label | Nom | Min. de densité équipement | Max. de densité équipement | Moyenne de densité équipement | Min. de densité de tc | Max. de densité tc | Moyenne de densité tc |
|-------|--|----------------------------|----------------------------|-------------------------------|-----------------------|--------------------|-----------------------|
| 1 | Densité d'équipement moyenne et très accessible | 1,38 | 5,01 | 3,32 | 135,59 | 162,37 | 151,03 |
| 2 | Densité d'équipement moyenne mais peu accessible | 1,21 | 14,97 | 3,39 | 0,00 | 21,10 | 9,12 |
| 3 | Faible densité d'équipement et bien desservi | 1,16 | 5,66 | 2,97 | 23,69 | 44,40 | 33,77 |
| 4 | Forte densité d'équipement et moyennement accessible | 1,13 | 9,05 | 3,54 | 47,41 | 105,69 | 61,23 |

tc : transports en commun.

On s'intéressera surtout aux colonnes de « moyenne » pour comparer les groupes entre eux. Les colonnes minimum et maximum tant pour la densité des équipements que pour la densité des transports en commun, permettent de comparer les individus au sein du groupe.

Par exemple, pour le groupe 2 (label 2) :

- La moyenne de densité des équipements est de 3,39 (donc 3,39 équipements pour 100 habitants) ce qui le place au milieu des autres groupes sur cette donnée uniquement.
- Le minimum et le maximum de densité des équipements nous montre qu'il y a une forte disparité entre ces iris.
- Sa moyenne de densité de transports en commun indique que c'est le groupe d'iris le moins accessible.

Le code couleur vous aide à lire les caractéristiques. En effet :

- Il s'agit d'un gradient allant du vert (valeur la plus haute) au rouge (valeur la plus basse).
- Le gradient est appliqué aux colonnes, ce qui permet de comparer plus facilement les groupes entre eux, sur une colonne choisie.

4.1.3/ Typologie des communes à partir de l'emploi, de l'accessibilité et de la population

Cette typologie tient compte de :

- La densité de population à la commune,
- La densité de service par rapport à la population municipale,
- L'indice de concentration de l'emploi,
- La densité de transports en commun, pondérée.

Densité de population à la commune. Il s'agit du nombre de personnes habitant la commune, divisée par la surface de la commune, en mètre.

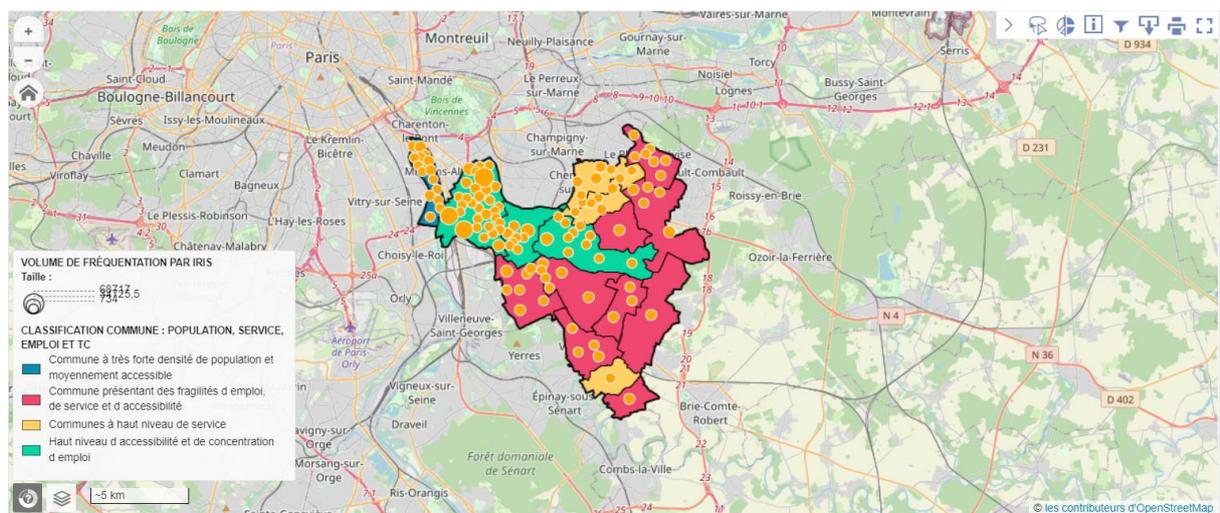
Densité de service par rapport à la population municipale. Il s'agit du nombre de service par habitant, dans la commune. Cela permet de savoir si les habitants ont un accès « suffisant » aux équipements. La donnée est issue de la base permanente des équipements de l'INSEE, millésime 2019 (dernier disponible à cette date).

Indice de concentration d'emploi. C'est le rapport entre le nombre d'emploi sur le territoire et le nombre d'actifs occupés sur le territoire. Lorsque l'indice est supérieur à 1, on peut dire qu'il y a plus d'emploi sur le territoire que d'actifs occupés. Si l'indice est inférieur à 1, alors on peut dire qu'il y a plus d'actifs occupés sur le territoire que d'emplois disponibles.

Densité de transports en commun pondérée. Le poids de base (1) est attribué au bus, qui est l'entité avec la plus petite capacité. Nous avons tenu compte : du bus, du rer et des métros sur le territoire. Le poids du rer et du métro est défini en fonction de la capacité du bus (combien de bus pour un métro ? combien de bus pour un rer ?). Le poids de chaque mode est multiplié par le nombre de point permettant d'accéder à ce mode sur la commune (pour les bus, par exemple, nombre d'arrêts dans la commune * 1). Les valeurs issues de ces calculs ont alors été sommées puis divisées par la surface du territoire, afin d'obtenir une telle densité.

La typologie permet de regrouper ces différentes variables, de sorte à grouper les communes qui se ressemblent, et fournir une couche de contexte.

Exemple :



On peut voir que les communes des catégories « Haut niveau d'accessibilité et concentration d'emploi » et « Commune à très forte densité de population et moyennement accessible » vont compter la plupart des présences de type national entre 3 min et 3h, pour le mois d'octobre 2019, pour le mardi.

Bien que les titres des groupes soient arbitraires, ils sont indicatifs : ils renseignent sur la ou les caractéristiques du groupe qui permet de se distinguer des autres. Du fait des différences, il n'existe pas de hiérarchie entre les groupes.

En outre, ci-dessous, les caractéristiques moyennes pour chaque groupe :

| | moyenne de la densité des transports en commun | Moyenne de la densité de service | Moyenne de la densité de concentration de l'emploi | Moyenne de la densité de population |
|---|--|----------------------------------|--|-------------------------------------|
| Étiquettes de lignes | Moyenne de densite_pond_CR | Moyenne de densite_service_CR | Moyenne de i_concentration_emploi_CR | Moyenne de d_pop_CR |
| Commune présentant des fragilités d'emploi, de service et d'accessibilité | -0,709600063 | -0,49315007 | -0,491557921 | -0,422946538 |
| Commune à haut niveau de service | 0,489023151 | 1,523069428 | 0,038537377 | -0,189471214 |
| Haut niveau d'accessibilité et concentration d'emploi | 1,433211377 | -0,192623581 | 1,483137033 | 0,480597015 |
| Commune à très forte densité de population et moyennement accessible | 0,619696985 | 0,447013089 | -0,141001936 | 2,933141443 |
| Valeurs moyennes | 0,458082862 | 0,321077216 | 0,222278638 | 0,700330176 |

On rappelle qu'il s'agit des valeurs par rapport à la moyenne. Une couleur orange indique que la moyenne du groupe est inférieure à la moyenne générale, pour la variable étudiée. Une couleur verte indique que la moyenne du groupe est supérieure à la moyenne générale, pour la variable étudiée. En fin de tableau, les valeurs moyennes utilisées pour la comparaison.